Symbole de solidité et de stabilité, le chêne du Pré Galland était connu depuis plus de deux cents ans. DR

Un chêne bicentenaire va être abattu au Bouveret

PAR **ISABELLE.GAY**@LENOUVELLISTE.CH

PORT-VALAIS «Aucune solution viable ne permet malheureusement de le sauver.» L'exécutif de Port-Valais a avoué hier sa grande tristesse devant l'obligation d'abattre le chêne du Pré Galland, niché à proximité de l'ancien siège de l'administration communale.

«Etat sanitaire extrêmement dégradé»

Vieux de plus de 200 ans, l'arbre vénérable a en effet montré des signes de pourriture et d'affaiblissement lors de travaux de taille et d'entretien de routine. «Le Conseil communal a souhaité alors une étude approfondie confiée à un bureau d'experts spécialisés», souligne la commune dans un communiqué.

Une topographie, reposant sur le transfert d'ondes placées tout autour de l'arbre avec 19 capteurs, a ainsi été réalisée. «Ce procédé permet de dresser un portrait complet de la condition interne de l'arbre, en mesurant la vitesse du son entre chaque capteur, et malheureusement, les résultats ont révélé un état sanitaire extrêmement dégradé.»

> Son abattage marque la fin d'une époque et suscitera à coup sûr une vive émotion au sein de notre communauté.”
>
> LA COMMUNE DANS UN COMMUNIQUÉ

Un résistographe a été également utilisé afin d'obtenir une évaluation plus précise et plusieurs carottages ont été effectués dans les zones les plus touchées par les champignons. Des recherches qui ont confirmé le mauvais état avancé de l'arbre.

Un danger en cas de forts vents

«Cette situation présente un danger pour les usagers de la villa Nauplia, de la place de jeu et de la passerelle situées à proximité.» Le Conseil communal a donc pris «la difficile décision» de procéder à l'abattage du chêne dans les meilleurs délais.

«Véritable icône de notre histoire et de notre patrimoine, cet arbre majestueux a vu défiler les décennies. Il a été un compagnon de vie pour notre commune. Son abattage marque la fin d'une époque et suscitera à coup sûr une vive émotion au sein de notre communauté.»

Après la coupe, en fonction de l'état du bois récupéré, la commune envisage encore de lancer un appel à projets afin de valoriser, au mieux, le matériau récolté.

DOMAINE DES ÎLES À SION

Le cadavre d'un écureuil «exposé» à la vue de tous

Un écureuil mort suspendu à un poteau sur le domaine des Iles à Sion: c'est la scène sordide découverte lundi par la bourgeoisie de Sion et dont la photo a été envoyée au «Nouvelliste». Quelqu'un a profité d'une sangle métallique servant à maintenir le panneau «Parc Aventure» pour y attacher le cadavre de l'animal. Nous ne diffusons pas le cliché afin de préserver les sensibilités. Mais la SPA Valais, par l'intermédiaire de Biliana Perruchoud, promet déjà de déposer une plainte.

Une plainte prochainement déposée

La cruauté de l'acte choque la présidente de l'association de protection des animaux. «Quand la bourgeoisie de Sion a découvert cet écureuil, elle a immédiatement contacté notre association», raconte Biliana Perruchoud qui dit n'avoir jamais eu affaire à quelque chose d'aussi malsain: «Nous sommes confrontés à toute sorte de violences envers les animaux, mais cette mise en scène lugubre, c'est une première pour nous.»

Fait isolé en Valais

L'Office vétérinaire cantonal a aussi été prévenu. Pour Eric Kirchmeier, ces manifestations de cruauté animale sont heureusement rares en Valais: «Nous ne tenons pas de statistiques pour de tels faits isolés», explique le vétérinaire cantonal qui évoque le cas des appâts piégés, ou d'autres procédures ouvertes contre inconnu: «Dans le cadre d'une procédure pénale, l'enquête est difficile si on a très peu d'éléments en notre possession.»

Dans tous les cas, les actes commis envers cet écureuil sont répréhensibles: «Selon la loi fédérale sur la protection des animaux, quiconque maltraite, néglige ou porte atteinte à la dignité d'un animal peut être puni par une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire», détaille Eric Kirchmeier. **DR**

BRAMOIS

L'ermitage de Longeborgne a son audioguide

SHAS

L'ermitage de Longeborgne situé à Bramois a célébré l'an dernier ses 500 ans d'histoire. Cette semaine, un joli présent vient compléter les réalisations festives. En effet, sur l'esplanade, un QR code a été placé. Il suffit d'utiliser son smartphone pour accéder à Swiss Art in Sounds. Les fichiers audios obtenus en quatre langues sont enrichis par des ambiances sonores inspirées par les lieux.

Les visiteurs sont ainsi guidés pas à pas et peuvent découvrir les différents points d'intérêt au rythme de l'audioguide. Et de belles découvertes sont à faire. Par exemple, des récits de voyageurs sont mis à l'honneur. On apprend qu'en 1544 déjà un géographe a indiqué que «le rocher sert de couverture au monastère, de muraille, de portail et de chambre». Jacques Emery, membre du comité de l'Association des amis de Longeborgne, se réjouit de cette technologie. «C'est un cadeau très utile et apprécié.»

Des dizaines de milliers de pèlerins, promeneurs et curieux empruntent chaque année le sentier d'accès qui permet également d'admirer le chemin de croix. On estime leur nombre à 50 000.

Basé sur le guide édité l'an dernier

La Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) était déjà présente en 2022 sur ce site grâce à la publication d'un guide scientifique en français et en allemand, en 26 000 exemplaires. «Près de 5000 ont déjà trouvé preneur», souligne Jacques Emery.

C'est sur cette base qu'a été enrichie l'application. Nicole Bauermeister, directrice de la SHAS, souligne que l'ermitage est l'un des projets pilotes sélectionnés, le seul en Valais.

D'ici au printemps, 25 lieux emblématiques devraient figurer dans l'audioguide gratuit. Il faudra ensuite convaincre d'autres partenaires d'investir dans cet outil de communication et de promotion moderne.

Le but est de créer des contenus audios pour tous les «guides d'art et d'histoire de la Suisse» afin que «chacun puisse jouir de notre héritage culturel commun à sa manière, à son rythme et dans sa tonalité préférée». **CKE**

MONTHEY

Vers un carnaval 2024 «iconique»

Après «une manifestation d'anthologie» en 2023 où le carnaval de Monthey avait vécu une «monstre fête» pour sa 150e édition, la cuvée 2024 se voudra cette fois-ci «iconique», selon le thème dévoilé hier par le comité d'organisation. Prévues du 8 au 13 février, les festivités montheysannes proposeront, comme chaque année, cortèges, concerts de guggens, championnat du monde de lancer de confettis et concours de masques. Le petit carnaval, quant à lui, se jouera sous une nouvelle formule, encore en préparation, le samedi 3 février. **IG**

PRÉCISION

PAGE SANTÉ SUR LA BPCO

A la suite de son intervention dans notre sujet sur la BPCO dans la page Santé de notre édition du 26 octobre, le Pr Pierre-Olivier Bridevaux tient à préciser que: «la BPCO reste encore perçue comme une maladie auto infligée, sous diagnostiquée en médecine de premier recours». Il ajoute: «Une hospitalisation en urgence pour une aggravation de BPCO coûte entre dix et quinze mille francs, la réhabilitation peut réduire ces hospitalisations de 20 à 30%.» **RÉD**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste PARTENAIRE MÉDIA